



AE

Animateur d'Equitation

- Formation continue -

10.5 mois

Septembre 2026
à Juillet 2027

Les Vaseix

Niveau 3

ALTER EGO

Principaux débouchés

Objectifs visés et
Évaluables

Conditions du métier

Devenir animateur en centre équestre.

Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre,
Animer et encadrer les activités équestres en sécurité ,
Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être.

Le titulaire de la certification professionnelle est en mesure de participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre, de participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en toute sécurité et d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école, sous l'autorité d'un titulaire d'une certification professionnelle de niveau 4 ou supérieur permettant l'encadrement des activités équestres.

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

cfppa.limoges@educagri.fr

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers

Pré-requis

Pré-requis réglementaires : Avoir 18 ans

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation : Être titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST) ; Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique des « activités équestres » de moins d'un an - Une licence fédérale compétition division « club » minimum en cours de validité - Etre titulaire du degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature.

Modalités de sélection

Pas de sélection dès lors que les exigences préalables à l'entrée en formation sont satisfaites .

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement.

Inscription à Campus FFE.

Pour valider votre inscription, il est nécessaire d'avoir trouvé une entreprise d'accueil labélisée Ecole Française d'Equitation (EFE) pour la réalisation de vos stages.

Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend 539 h en centre et 700h de stage en entreprise avec une alternance chaque semaine de ces périodes de formation.

La volumétrie horaire est communiquée à titre informatif.

Une proposition individualisée sera formalisée à l'issue de la phase de positionnement pédagogique et administratif, en fonction des résultats obtenus.

Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Équivalences et passerelles

Des dispenses et équivalences sont possibles. Elles sont indiquées en annexe du référentiel de diplôme disponible à l'adresse suivante : <https://www.ffe.com/enseignant/Documents/AE/Reglement>

Modalités pédagogiques

Articulation entre activités menées en centre de formation et en entreprise (stages). En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

Contenus principaux de la formation

La formation est organisée selon les modules de formation suivants avec un volume horaire global minimal de 490 heures avant prise en compte des éventuelles adaptations.

Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres,
Module 2 : Maîtrise des techniques équestres,
Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures,
Modules 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire.

Stage de mise en situation professionnelle.

La formation à la certification professionnelle comprend un stage de mise en situation professionnelle en entreprise. La durée de ce stage ne peut être inférieur à 70% de la durée totale du travail, formation comprise, sur l'ensemble de la formation.

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Certifiant	3	37414	Fédération Française d'équitation	21/11/2009

Modalités d'évaluation

BC1-Participer au fonctionnement à l'entretien de la structure équestre :

Production et soutenance d'un rapport de stage

BC2 - Animer et encadrer les activités équestres en sécurité :

Mise en situation professionnelle

Conduite de séance en sécurité,

Analyse (5 minutes maximum),

Exposé suivi d'un échange (10 minutes maximum).

BC3 - Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être.

Mise en situation professionnelle—Entretien et gestion de la cavalerie et convoyage d'équidés.

Mise en situation professionnelle - Démonstrations techniques.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP37414BC01 à RNCP37414BC03.

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un diplôme de niveau 4 (BP JEPS)

Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

Tarifs et modes de financement

Cette formation est financée par la Région Nouvelle Aquitaine et cofinancée par le FSE

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Transition Pro, mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc...)

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarification-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

Chiffres clés

Taux (sessions 2022 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2024 tous sites confondus dispensant la formation)
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
1ère session en 2025 (pas de taux)			

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur de la formation continue :
(Fonds individuels/mutualisés) : Marie-Pierre JEANTAUD
Tél : 07.85.24.02.26
Mail : marie-pierre.jeantaud@educagri.fr

(Fonds publics) : Corinne VIGNAUD - Les Vaseix
Tél : 05.55.48.44.31
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Coordinatrice de la formation Animateur d'Equitation:
Mme Aude-Lyne LE GALL
Tél : 05.55.48.44.30 Mail : aude-lyne.le-gall@educagri.fr

Référente administrative :
Corinne VIGNAUD
Tél : 05.55.48.44.31
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Référente handicap :
Estelle NGUYEN
Tél : 05.55.48 44 30
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr